

DDISATION DES SERVICES DÉCONCENTRÉS

LE TRAIN DES RÉFORMES QUI CACHE LA FORÊT

EPISODE 2 : BALANCE TON BOP



Le 21 janvier, la SG et le DRH des ministères sociaux réunissait de toute urgence le CTM pour l'épisode 1 « Synergie Emploi-Cohésion sociale » et son happy end : « personne ne perdra son emploi ». Compte-rendu du CTM du 21 janvier [sur notre site](#)

Le 22 janvier, pourtant, le Dircab du 1er Ministre a donné ses ordres écrits, entre autres à la SG des ministères sociaux, pour la mise en place de secrétariats généraux communs aux services déconcentrés de l'État (en fait annoncés dès le 17 janvier).

Il fallait être abonné·es à « acteurspublics » pour l'apprendre... rien en instances, ni dans les services.

« Il faut être confiant pour l'avenir, confiants pour les changements à venir, même si on ne les connaît pas »
Direccte-Jedi Normandie, Cherbourg, le 06 février 2019

Octobre 2018 : tout commence avec une tambouille de BOPs qui place sous l'égide des SGAR (ministère de l'intérieur) les secrétariats généraux et la gestion des emplois de directeur·trices des services déconcentrés.

Janvier 2019 : conséquence logique dans un contexte d'économies par mutualisation, toutes les agent·es des fonctions supports vont intégrer des SG communs (départementaux ? régionaux ?). La lettre de mission est claire sur un point : « cette opération se fera par transfert des agents en même temps que celui des emplois qu'ils occupent ». D'ores-et-déjà, ces emplois sont placés sous surveillance des inspections générales de chaque ministère pour audit.

Fin février : 1ères propositions déterminant, notamment, le nombre d'emplois à supprimer dans l'opération car, cette fois-ci c'est écrit noir sur blanc, certain·es perdront leur emploi... et ces emplois ne seront pas redéployés, certains seront purement et simplement « restitués au budget général ».

Fin mars : rapport définitif

31 décembre 2019 : emplois et collègues devront être transférés. En clair : les préfet·es auront récupéré nos moyens financiers, matériels, les collègues qui gèrent nos carrières et même la carrière de nos Direcctes (*dont on sait qu'elle constitue un élément déterminant de leurs décisions*).

**MOBILISONS NOUS DANS LES SERVICES POUR REFUSER CES TRANSFERTS
ET CE NOUVEAU PLAN SOCIAL**

Pour lire la lettre de mission : [cliquez ici](#)

✉ Adresse postale : 14, Avenue Duquesne - 75350 Paris SP 07

✉ Courriel : syndicat.sud-tas@travail.gouv.fr

☎ Tél : 01 44 79 31 69/65

@ : www.sud-travail-affaires-sociales.org

Pour lire l'article d'acteurs publics : [cliquez ici](#)

Adresse physique : salle 7258 Immeuble Montparnasse Sud Pont
18 place des 5 Martyrs du Lycée Buffon - 75014 Paris

🐦 Twitter : #sud_travail

📘 Facebook : <http://www.facebook.com/sudtravail/>

Courrier adressé par SUD TAS à Sabine FOURCADE (Secrétaire Générale des ministères sociaux) et Pascal BERNARD (DRH des ministères sociaux) le 15 février 2019

OBJET : Réorganisation territoriale de l'Etat : vous n'auriez pas oublié quelque chose ?

Madame la secrétaire générale, Monsieur le directeur des ressources humaines,

Vous nous avez réunies en CTM toutes affaires cessantes le 21 janvier dernier pour nous présenter les perspectives, non encore arbitrées, d'intégration des services de la cohésion sociale dans les DIRECCTE.

Nous nous étonnons de découvrir qu'à la même période était déjà arbitrée la mutualisation des services généraux des services déconcentrés de l'Etat, suite logique du transfert du BOP 333 au BOP 307 du réseau des préfectures sous l'égide de l'Intérieur décidée dès octobre 2018.

Nous découvrons ainsi que, dès le lendemain du CTM, une lettre de mission du cabinet du premier ministre était transmise à Mme Fourcade, notamment, fixant le calendrier des travaux préparatoires précisément énumérés, confiés à un comité inter-inspection (audit des services en cours, donc), en vue d'un transfert non seulement des emplois mais également des agents qui les occupent à l'échéance de la fin de l'année.

Selon ce calendrier, un rapport d'étape doit être remis d'ici deux semaines, et le rapport définitif fin mars, qui vont notamment déterminer le nombre d'emplois à supprimer dans l'opération. En effet, cette fois-ci, c'est écrit noir sur blanc, tout le monde NE gardera PAS son emploi. Et ces emplois ne seront pas tous redéployés, certains seront purement et simplement restitués au budget général.

Au-delà de l'inquiétude face à ce plan social secret qui s'apprête à frapper durement les collègues des fonctions supports, des inquiétudes non moins vives doivent être exprimées quant à la préfectoralisation rampante de nos services. On a beau jeu de nous annoncer que les DIRECCTE sont sauvées, s'il ne demeure de leur autonomie que le fait de loger les fonctions métier dans des locaux distincts des DDI ! Car, concrètement, ce qui est définitivement arbitrée depuis plusieurs semaines, c'est bien la mainmise de l'intérieur, via les SGAR, sur la gestion des moyens financiers et matériels, nos RH et même la gestion de la carrière des Direcctes qui nous gouvernent !

Décidément, entre le jeu de dupes de la réorganisation des UC en ARA, l'affront d'Yvon Brun sur les discriminations syndicales au sortir de votre négociation sur ce sujet et cette « légère omission » dans le point d'étape sur la réorganisation territoriale de l'Etat, quelle mascarade ! Et ce qui n'est que mépris pour les organisations syndicales tourne à la franche malveillance envers les collègues concernés.

Il est de tradition de conclure ce genre de message par une demande mais, à ce stade de nos relations de « dialogue social », ce serait bien superflu.

Pour SUD Travail Affaires Sociales

SUD Travail
Affaires
sociales

Union
syndicale
Solidaires